

Image not found or type unknown



VMC COLLECTIVE D2CONNECTEE

Par **Karlaud44**, le **23/03/2021** à **11:48**

J'ai acheté il y a quelques années un local professionnel qui avait une VMC collective, le moteur se trouvant dans le grenier appartenant à l'ancien propriétaire du local.

Celui-ci a pris la décision d'arrêter le moteur et je me retrouve du coup sans VMC.

Y-a-t-il un recours ?

Merci pour votre avis

Cordialement